

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BEAUVAIS SUR TESCOU
DU 22 JUILLET 2016**

L'an deux mil seize, le vingt-deux juillet, à 8h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Beauvais sur Tescou, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard EGUILUZ, Maire.

Présents : MM. Bernard EGUILUZ, Maire, Alain PENCHENAT, Patrick FRACASSIN, Mme Marie-Claire CARME, adjoints, MM. Marcelino DIJOUX, Jean-François ROQUES.

Excusés : M. Franck PRADIER, Jean-Claude MARTINEZ.

Absent : M. Florian BELOT.

Date de convocation : 15/07/2016.

Secrétaire de séance : M. Jean-François ROQUES.

Membres en exercice : 9 Présents : 6 Votants : 6 Contre : 0 Pour : 6 Abstention : 0.

Présentation de la 1ère ébauche du projet d'aménagement du village par l'architecte urbaniste :

Objet : transformation du terrain de tennis en terrain multi sport, aménagement d'un boulodrome, choix de l'entreprise.

M. Le Maire présente les différents devis pour l'aménagement du terrain de tennis en terrain multi sport et l'aménagement d'un boulodrome.

Après examen de ces devis et après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE de retenir l'entreprise STPM pour les montants suivants :

- Réalisation d'un boulodrome	10 225.80 € HT
- Transformation du terrain de tennis en terrain multi sport	14 865.00 € HT
- Reprofilage du chemin et mise aux normes de l'accès au plateau multi sport pour les personnes à mobilité réduite	<u>6 109.20 € HT</u>
TOTAL :	31 200.00 € HT

Objet : transformation du terrain de tennis en terrain multi sport, aménagement d'un boulodrome, demande de subvention.

M. Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet d'aménagement du terrain de tennis en terrain multi sport et l'aménagement d'un boulodrome. Celui-ci sera présenté aux services de l'Etat, du conseil départemental, du conseil régional afin d'obtenir une aide financière de ces instances.

- Réalisation d'un boulodrome	10 225.80 € HT
- Transformation du terrain de tennis en terrain multi sport	14 865.00 € HT
- Reprofilage du chemin et mise aux normes de l'accès au plateau multi sport pour les personnes à mobilité réduite	<u>6 109.20 € HT</u>
TOTAL :	31 200.00 € HT

Après examen de ces devis et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DECIDE** de solliciter les services de l'Etat, du Département et de la Région afin d'aider la commune à financer ce projet ;
- **AUTORISE** M. Le Maire à déposer les demandes de subventions correspondantes au taux maximal auquel a droit la commune.

Objet : Augmentation de crédits pour régulariser une écriture d'ordre de 2015 (éclairage abri bus Delrieu).

Lors du paiement des travaux d'éclairage de l'abri bus Delrieu, une erreur a été commise sur les écritures d'ordre. Il convient aujourd'hui de les régulariser et de voter les crédits nécessaires comme suit :

Imputation budgétaire	Augmentation de crédits
Dépenses article 238	364.00 €
Recettes article 132	364.00 €

Objet : Renouvellement du Contrat à durée déterminée de Mme Nathalie ESCOFFIER.

Mme Nathalie ESCOFFIER est employée en contrat à durée déterminée par la commune de Beauvais sur Tescou depuis le 1^{er} août 2012. Elle est rémunérée 4 heures par semaine pour des fonctions de secrétariat de mairie. Ce type de contrat peut être signé pendant 6 années consécutives, car Beauvais sur Tescou est une commune de moins de 1 000 habitants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTTE** de renouveler le contrat à durée déterminée de Mme Nathalie ESCOFFIER du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017 ;
- Autorise M. Le Maire à signer le contrat correspondant ;
- La durée hebdomadaire sera de 4 heures et la rémunération selon l'indice brut 348 Indice majoré 326.

Questions diverses.

Visite du sénateur BONNECARRERE lundi 25/07 à 15h30. Présence de plusieurs conseillers souhaitée.